

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

*application utilisation des outils de modélisation logiciel*

### CATALOGUES DES FORMATIONS 2024

**TARIF 2 JOURS 14H** 1100 euros HT | par stagiaire

**DATES DES FORMATIONS** nous contacter

**DELAIS D'ACCES A LA FORMATION** | 3 jours ouvrables

ou 4 semaines si prise en charge par un OPCO + CPF

**LIEUX** inter-entreprise | dans nos locaux à DIEPPE

**LIEUX** intra-entreprise | personnalisable sur devis

**LIEUX ET CONDITIONS D'ACCUEIL PSH** sont adaptés

individuellement pour toutes nos formations ♥ référent

handicap = helene de oliveira ♥

### PUBLIC CONCERNÉ

Equipe de maîtrise d'œuvre | Equipe directive | Equipe de projeteurs des bâtiments et des travaux publics.

### NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES PRE-REQUIS

**POUR SUIVRE LA FORMATION** Avoir des connaissances d'environnement informatique et des compétences métier en dessin de la construction. Avoir déjà utiliser REVIT. **QCM AVANT ENTREE EN FORMATION**

### OBJECTIF DE L'ACTION

Acquérir des connaissances d'outils du logiciel essentielles pour bâtir tout en informant une modélisation de données d'un ouvrage de maîtrise d'œuvre (BIM) destinés aux métiers de l'architecture.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT | copie support de cours remis

La méthode d'enseignement se structure sur la base d'un exposé théorique thématique avec croquis de démonstration à l'appui. Pour la réussite de votre formation nous utiliserons comme support de communication pour animer la formation un poste informatique relié à un vidéoprojecteur. La formation est animée et encadrée par un formateur Architecte ayant une expérience professionnelle de terrain.

### SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Feuilles d'émergence signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur.

### APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS

Les moyens utilisés, pour la vérification et validation des acquis enseignés, sont une mise en situation circonstancielle d'études de cas pratiques. **TEST DE CONNAISSANCE DE FIN DE FORMATION**

### EVALUATION ET SATISFACTION

Le formateur renseigne une fiche d'évaluation concernant le stagiaire qui complète également un questionnaire de qualité et de satisfaction de l'enseignement reçu.

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le bénéficiaire est capable de structurer une maquette numérique sous le prisme du BIM management et de hiérarchisée les arborescences projet pour une équipe collaborative.

### LA PHILOSOPHIE DU BIM

l'approche à l'univers, l'éthique comportemental et la hiérarchie mise au point la maquette selon la formule Lod's = Loi + Lod.

### ORGANISATION STRATEGIE ET STRUCTURATION DE LA MAQUETTE

le contrat | la liste des plans | les effectifs BIM | outils de déploiements

vocabulaire | lexique | terminologie

paramétrage des postes informatique pour une même équipe interne

### LA MAQUETTE NUMÉRIQUE « FICHER » ET « CENTRAL »

un seul fichier pour un BIM acteur .rvt

fichier enregistrer sous

un seul fichier pour plusieurs BIM acteur d'une même équipe projet extension .rvt

procédure de création, vérification et enregistrement

l'indication du CENTRAL

### LES NOTIONS D'EQUIPE, DE COORDINATION ET DE SYNCHRONISATION

équipe | organisation et hiérarchisation des rôles du BIM manager, coordinateur, modeleur

coordination | mise à jour et alertes

synchronisation | rythmique de déploiement du travail

maquettes liées et gestion des liens entre les différents corps d'états

### LA NOTION DE SOUS-PROJETS ET LES NOTES D'IDENTIFICATION

sous-projets | l'outil et méthode de classement

les notes d'identification | l'outil

### LE DECOUPAGE DE LA MAQUETTE NUMÉRIQUE

le poids | répartition | identification du contenu

découpage physique | fichiers liés

découpage logique | partage sous-projets par fichiers et par

e-transmit

### L'ARBORESCENCE PROJET, LE NOMMAGE DES OBJETS 2D ET 3D

l'interface utilisateur et organisation de l'arborescence du projet

| vues | légendes | nomenclatures/quantités | feuilles | familles |

groupes | liens Revit® | gabarits de vues

l'identification de l'agence | les coupes et détails personnalisés

### PERSONNALISATION ET CRÉATION D'UN GABARIT DE PROJET

enregistrement du projet en cours en tant que fichier gabarit .rte

gabarit de construction | architectural | structure | génie climatique

emplacement réseau | fichier > options | emplacement fichier

outil | gérer | paramètres | dynamo

INBAWL | société d'architecte et d'urbanisme | SAS

INNOVATIVE BUILDING ART WITHOUT LIMITS EST UNE SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE HAUTE-NORMANDIE | CAPITAL SOCIAL > 1000 € | NUMÉRO SIREN 831704721 RCS DIEPPE | CODE APE / NAF 7111Z | TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR53831704721 ASSURANCE DÉCENNALE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS > MAF IDENTIFICATION 2639/y/112 POLICE 164499/B | INBAWL FORMS | ORGANISME FORMATION NUMÉRO D'ENREGISTREMENT EN DATE DU 11 01 2019 | DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 28760585476 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION DE NORMANDIE | IDDD 0073740 QUALIOPIC CERTIFICAT B03851 ACREDITATION N°5-0616 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAF.FR au titre des catégories suivantes > actions de formation | centre habilité ICDL NUMÉRO 051760 DOCUMENT MAJ 02 JANVIER 2024

siège social | SIRET 831 704 721 00016 | 1 quai de l'Avenir 76200 DIEPPE

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et réglementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 38 | PGS 53